



19 novembre 2012

A vos agendas

Samedi 1^{er} décembre repas de l'amicale

Samedi 15 décembre inauguration des vitraux de l'église

Samedi 22 décembre distribution des colis de Noël, après midi récréative, concert à l'église

Lundi 31 janvier date limite pour s'inscrire sur les listes électorales

Samedi 05 janvier galette

Permanence mairie

Les lundis 24 et 31 décembre la mairie fermera à 17h00 au lieu de 19h30

A partir du mois de janvier, la mairie ne sera plus ouverte le samedi matin. En cas de besoin contacter le maire au 03 26 81 94 13.

Repas de l'amicale

L'amicale du Vézier vous convie à son repas annuel

Le samedi 1^{er} décembre 2012 à midi

Salle municipale

Tarifs : adultes 26 € - enfants (demi-tarif)

Inscription chez Dominique au 03 26 42 39 84

avant le 26 novembre.

Inscription sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, pour pouvoir voter en 2013, n'attendez pas le 31 décembre pour vous rendre à la mairie. Les jeunes recensés au Vézier n'ont pas besoin de s'inscrire, leur inscription sur les listes électorales de la commune est automatique.

Mairie du Vézier : permanence tous les lundis de 14h00 à 19h30 (élu de 18h00 à 19h30)

tél. : 09 60 00 20 44 - fax : 03 26 81 94 26

Maire : 03 26 81 94 13 ou 06 88 83 18 11

adresse électronique : mairie.vezezier@orange.fr

Site : <http://levezier.jimdo.com>

Liste de diffusion : levezier@yahoogroupes.fr



Vitraux

La réfection des vitraux de l'église se termine. Cette opération a pu se réaliser grâce à l'aide du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'état, représenté par la sous-préfecture. Nous remercions aussi « Les amis de nos églises » qui nous ont octroyé un prêt à 0%.

Le samedi 15 décembre vous pourrez les admirer lors de leur inauguration. A très bientôt.

Le conseil municipal du Vézier

Vous invite à l'inauguration des vitraux de l'église

le samedi 15 décembre 2012 à 15h00

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.



La gendarmerie nous communique

Madame, Monsieur,

La période de fin d'année est très souvent marquée par une recrudescence de vols dans les celliers de Champagne et dans vos résidences principales.

Afin de vous aider à vous protéger contre ces exactions, la gendarmerie vous demande de faire preuve d'une vigilance accrue et de vous assurer de l'efficacité de vos mesures de protection passive (voir la pièce jointe) des lieux d'exploitation, de stockage et de votre habitation (portes fermées, alarmes sous tension, véhicules fermés à clés, clés des véhicules rangées dans un lieu sûr et non encore sur le neiman).

Si vous êtes dépourvus d'alarmes, je vous invite fortement à vous en équiper que ce soit sous forme de système anti-intrusion ou de détecteur de présence.

En outre, il vous faut prêter une attention particulière aux personnes ou aux véhicules ayant un comportement suspect aux abords de vos installations.

Pour améliorer son action, la gendarmerie vous informe qu'elle augmente de façon importante ses patrouilles diurnes et nocturnes. Pour ce faire, les brigades du secteur viticole se voient renforcées quotidiennement par le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la gendarmerie (PSIG), par des personnels venant de la réserve opérationnelle et d'un peloton de gendarmes mobiles. Elle accroît également sa présence en multipliant les opérations anti-délinquance sur l'ensemble des axes de l'arrondissement et dans les villages des zones viticoles par des contrôles tant de jour que tant de nuit.

Mais, malgré les moyens supplémentaires engagés, notre action sans votre concours reste limitée. Aussi je vous invite à signaler immédiatement toute présence d'individus ou de véhicules aux attitudes suspectes et de nous prévenir au plus vite dès que vous voyez commettre une infraction. En composant le 17 ou le 112 sur votre téléphone portable, vous entrez directement en communication avec la gendarmerie et vous pouvez ainsi nous renseigner en temps réel (nombre d'auteurs, tenue vestimentaire, taille, signes particuliers, véhicules utilisés, numéro d'immatriculation, la couleur du véhicule, sa marque, la direction de fuite). La précision de ces informations et votre rapidité à nous les communiquer faciliteront notre intervention et seront déterminantes pour la poursuite de l'enquête et l'interpellation des auteurs.

En espérant que ces quelques conseils pourront vous éviter de subir un vol ou tout autre atteinte à votre outil de travail, je reste à votre entière disposition pour toute information particulière. Les gendarmes de la compagnie d'Épémay sont plus que jamais mobilisés à votre service et sont soucieux de vous apporter le maximum de sécurité.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef d'escadron Franck BADEL

Pour contacter la gendarmerie, faite le 17

Concert de Noël

Comme tous les ans nous vous attendons le samedi 22 décembre pour le concert de Noël.

Auparavant une après-midi récréative attendra vos enfants dans la salle municipale.

- 14 h 00 après-midi récréative
- 17 h 00 concert de Noël

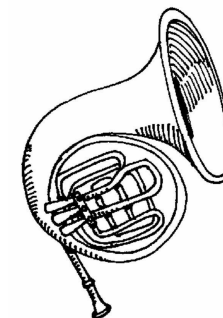


Les XIII de Fromentières à Montmirail

Les XIII de Fromentières, les orchestres d'Harmonie de Coulommiers et de Romilly donneront un concert le

dimanche 25 novembre 2012 à 15h00

À la salle Roger Perrin de Montmirail (à côté du cinéma)



Colis de Noël

Les colis de Noël seront distribués le samedi 22 décembre aux personnes de la commune âgées de plus de 65 ans.



Carnet rose

Mathilde et Eléanore ont eu un petit frère, Gabriel, le 11 novembre 2012. Nous souhaitons à Gabriel tous nos vœux de bonheur et présentons toutes nos félicitations aux parents, Vincent et Valérie PINCEMIN.



